

TARIFS ET HONORAIRES

HONORAIRES DE NEGOCIATION

A compter du 1^{er} janvier 2018

Selon montant de la transaction :

- jusqu'à 15 000 € forfait de 1 500 € TTC
- entre 16 000 € et 50 000 € forfait de 4 000 € TTC
- entre 51 000 € et 70 000 € 9.00 % TTC
- entre 71 000 € et 90 000 € 8.50 % TTC
- de 91 000 € à 120 000 € 7.50 % TTC
- de 121 000 € à 150 000 € 7.00 % TTC
- de 151 000 € à 300 000 € 6.00 % TTC
- au-delà de 301 000 € 5.00 % TTC

Honoraires Charge Vendeur.

ESTIMATIONS :

- Forfait de 95 € TTC si l'estimation n'est pas suivie d'un mandat

HONORAIRES DE GESTION :

- Honoraires de gestion courante : 10% TTC